

CE NE SONT PAS LES SUSPENSIONS EN MASSE QUI AMÉLIORERONT LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS

POUR LES PROTÉGER IL FAUT DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ÉQUIPES !

Depuis plusieurs mois les signalements et les suspensions d'agents se multiplient, ce sont plusieurs dizaines d'agents qui sont suspendus à ce jour.

Vendredi dernier, le 4 mars, Emmanuel Grégoire (le nouveau Maire de Paris) et Anne-Claire Boux (nouvelle élue en charge des affaires scolaires) ont expliqué en conférence de presse qu'ils allaient continuer à suspendre immédiatement tout agent qui fait l'objet d'un signalement, quel qu'en soit la gravité.

Pourtant il y a déjà des cas où ces suspensions sont abusives et où elles ne respectent même pas le cadre réglementaire. La plupart du temps les agents sont prévenus par téléphone sans être reçu pour leur signifier la suspension, quasiment jamais d'explication sur les raisons de la suspension, les salaires des titulaires et contractuels sont maintenus mais pas les primes qui ne sont jamais reversées ! Pour les vacataires le salaire est rarement maintenu au niveau des vacations prévus et pour certains ils sont simplement virés sans avoir le droit à une procédure contradictoire pour se défendre !

S'il faut bien évidemment protéger les enfants et pouvoir signaler les comportements graves, cela ne peut pas se faire en créant un climat de peur, basé sur la suspicion généralisée et la délation. Cette situation pèse sur tous les agents et sème la division dans les équipes qui ont le sentiment de subir une « présomption de culpabilité ». Quand des agents sont finalement hors de cause ils sont systématiquement affectés à une autre école, sans discussion, c'est donc une sanction déguisée ! Ces déplacements fondent l'idée, auprès des autres agents et des parents, que l'agent est tout de même en faute.

Cette situation est inacceptable !

En plus de remettre en cause la confiance des parents, cette politique encourage les parents à s'immiscer de plus en plus dans le travail des équipes, y compris par la force : dans certaines écoles on a vu des parents rentrer dans les écoles, organiser des rondes pendant les services périscolaires pour « surveiller » les agents et aller « s'expliquer » directement avec les agents. En agissant ainsi la politique de la municipalité met en danger les agents et nourrit les discours de certains médias qui pointent toute la profession en assimilant tous les agents à des criminels. **Cela ne peut plus durer ! Stop à la répression ! Stop à la présomption de culpabilité !**

La municipalité doit en finir avec cette politique et prendre le problème de la protection des enfants à la racine. Car c'est elle qui est responsable de cette situation catastrophique, en laissant les conditions de travail des agents se dégrader :

- Sous-effectif amenant à placer des agents seuls avec des dizaines d'enfants (ne respectant même pas les taux d'encadrement déjà dérogoatoire à la loi.
- Précarité en refusant d'augmenter les salaires de tous les agents et en recourant massivement à la vacance au lieu de titulariser et de contractualiser tous les agents.
- Refus d'attribuer de VÉRITABLE formations diplômantes à tous les agents.
- Augmentation de la charge de travail des agents et notamment des tâches administratives des Directeurs périscolaires.

Le maire de Paris annonce un plan de 20 millions d'euros pour le périscolaire, la CGT Affaires scolaires estime que cet argent devrait d'abord servir à répondre aux revendications des agents :

- L'arrêt des suspensions automatiques et le respect des droits des agents suspendus (maintien rémunération, accompagnement de représentant du personnel, droit au contradictoire...) ;
- Le reversement des primes non versés aux agents suspendus lorsqu'ils sont réintégrés ;
- La mise en place d'un taux d'encadrement d'urgence », à 2 adultes pour un groupe de 8 enfants en maternelle et à 2 pour 12 en élémentaire ;
- Recrutement d'agents à hauteur des besoins pour répondre à ces taux d'encadrement ;
- L'augmentation immédiate des rémunérations et la déprécarisation immédiate des agents contractuels et vacataires ;
- La prise en charge des demi-journées pédagogique par des formateurs et non par les Directeurs périscolaires.

Compte-tenu de la gravité de la situation, la CGT appelle les agents à discuter de la grève dans l'unité pour imposer un recul à la municipalité et gagner sur nos revendications.

